Image not found or type unknown

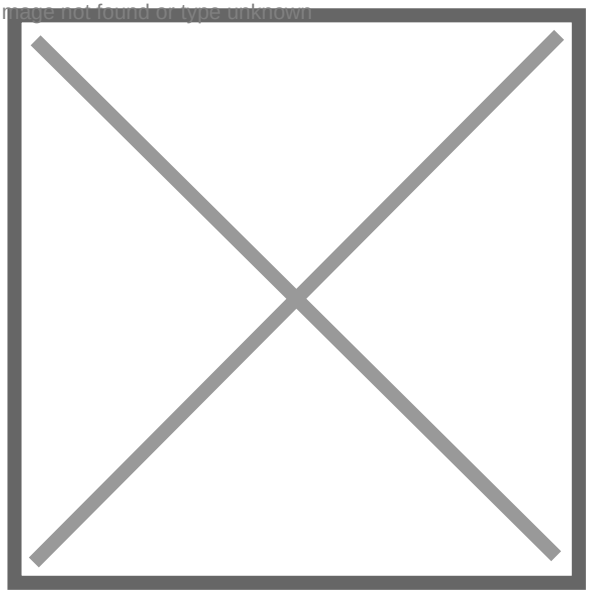

Séparation et pension alimentaire

Par **Bance**, le **18/11/2009** à **15:58**

Bonjour,

Je me permets de vous contacter car je suis dans une situation quelque peu ennuyeuse.
J'ai vécu 15 ans avec un homme avec qui j'ai eu un fils. Nous ne sommes pas mariés et sommes séparés depuis 2001.
Depuis notre séparation, nous n'avons eu aucun recours juridique et nous sommes toujours arrangés de façon amiable. Il me donnait une "pension alimentaire" pour un montant de 250 euros par mois. Cette pension n'a jamais évolué malgrés la croissance de notre enfant. De même, le réglement par chèque n'est pas très régulier.

Son salaire est assez elevé entre 4000 et 7000 euros par mois. Le mien de 2000 euros environ.

Aujourd'hui, je suis en cours de déménagement. Notre fils souhaite rester dans la région jusqu'à la fin de son année scolaire et par conséquent rester chez son père. Ayant eu une discussion téléphonique avec ce dernier, il souhaite que je lui fasse une lettre lui présisant les modalités de mon départ (rapidement car menance de ne plus payer la pension alimentaire des mois à venir: octobre, novembre et décembre) et que je lui verse une pension alimentaire de 250 euros.

Que puis-je faire écrire ? Suis-je dans l'obligation de verser une pension alimentaire alors que nos salaires sont largement différents ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Bien Cordialement,

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés